SUPAP-FSU
6 rue Pierre Ginier 75018 Paris
Tél. : 01 44 70 12 80
e-mail: syndicat.supap-fsu@paris.fr
Syndicat unitaire des personnels
des administrations parisiennes

LES POLITIQUES PASSENT, LES SYNDICATS RESTENT
LE SUPAP-FSU toujours à vos côtés !

Après l'élection d'Anne Hidalgo comme Maire de Paris, l'activité du SUPAP-FSU sur les administrations parisiennes continue avec **la même détermination et la même indépendance**.

La nouvelle Maire de Paris reprend l'actif **et** le passif des dossiers que les agents et notre syndicat avaient engagé avec l'ancienne équipe dirigeante. Tous ces dossiers sont bien évidemment d'actualité et nous ne manquerons pas de les évoquer lorsque nous rencontrerons les nouveaux responsables de la Ville avec qui nous souhaitons un dialogue social plus constructif et serein que celui des années précédentes.

1) Créer des emplois à la hauteur des besoins

Le programme d'investissement de la nouvelle mandature s'inscrit dans la continuité des deux précédentes. Il ne peut plus être assuré par des redéploiements d'emplois totalement inacceptables et qui multiplient les situations de souffrances au travail et les causes de maladie.

Le renforcement d'un service public de proximité et d'équipements utiles doit être privilégié sur les investissements de prestige et les partenariats public/privé qui à long terme privent la puissance publique de ses moyens et renforcent les grandes entreprises et investisseurs privés. Nous revendiquons une municipalisation ou remunicipalisation complète des services abandonnés au privé : nettoiement, nettoyage des locaux, services sociaux et à la personne etc.

La réforme des rythmes scolaires doit être « réformée » dans le cadre de discussions entre les professionnels, les parents et les enseignants, respectant le temps de l'enfant, son droit à l'éducation comme aux loisirs et les qualifications et conditions d'emploi des professionnels.

Les créations d'emplois permettant aux personnels d'exercer leurs métiers dans des conditions satisfaisantes doivent être programmées dès le budget modificatif de juillet et au budget 2015.

Des moyens suffisants doivent être déployés pour assurer la santé au travail et la formation. Les déclarations sur ce sujet ne doivent pas se limiter essentiellement à des actes de communication. Les méthodes et conditions de reclassement des personnels doivent être revues avec l'objectif d'assurer une carrière digne à tous jusqu'à la retraite.

Promotions, concours, recrutement et précarité

Si la municipalité n'a pas le pouvoir de revoir les grilles indiciaires et d'augmenter la valeur du point fonction publique, elle a les marges financières suffisantes et nécessaires pour promouvoir tous les agents promouvables. Le SUPAP-FSU revendique des ratios de 100%. Faute de ratios 100%, nous privilégions l'ancienneté dans le corps pour tous les agents dont la manière de servir est satisfaisante. C'est le critère le moins arbitraire. La municipalité doit de toute urgence ouvrir des discussions sur des critères

transparents de promotion pour les changements de grade et de corps, faute de quoi les commissions administratives paritaires seront dénuées de toute utilité.

La priorité en matière de recrutement doit être donnée au concours interne, des mesures exceptionnelles doivent être mises en œuvre pour favoriser les changements de corps et l'accès des agents de catégorie C en catégorie B. La transformation de poste de catégorie C en B et de B en A, la création de postes correspondant aux qualifications exercées sont des moyens d'assurer la reconnaissance professionnelle et salariale des agents. Nous privilégions les recrutements par concours aux échelles 4 et 5 et en catégorie B. Le recrutement à l'échelle 3 doit être réservé à la résorption de l'emploi précaire et aux personnels en contrat aidé. Les agents issus de concours et recruté avant 2007 doivent être reclassés à l'échelle 4.

La réouverture du plan de titularisation est nécessaire. Il convient de limiter l'emploi de personnels non titulaires, vacataires et de chargés de mission. Des droits équivalents en matière de régime indemnitaire et de prestations, entre titulaires et non titulaires doivent être assurés

Régimes indemnitaires

Les régimes indemnitaires doivent être plus transparents, égalitaires et assurer une amélioration de la situation des agents. Nous demandons :

Une prime forfaitaire minimale équivalente à 25O euros ;
Des régimes indemnitaires équivalents entre les filières mettant fin aux inégalités scandaleuses qui existent entre les filières féminisées et les autres ;
Pour le travail de nuit, les dimanches et jours fériés, des régimes indemnitaires équivalents et réévalués quelle que soit la filière, l'administration ou la direction ;
Le maintien des primes en cas de congé maladie ;
La transformation des primes d'assiduité en primes de service ;
L'attribution d'une prime de repas ou de tickets restaurant à tous les agents qui ne peuvent bénéficier des cantines pendant leur travail, en particulier le soir, le week-end et les jours fériés.

Le SUPAP-FSU continuera à défendre ardemment les intérêts des agents, le respect des lois et décrets qui en découlent.

Lorsque depuis plus d'une décennie, les politiques sociales et économiques mises en œuvre par différents gouvernements génèrent toujours plus d'inégalités, accroissent la pauvreté, détruisent le lien social, et remettent en cause les services publics, l'inquiétude grandit et l'avenir s'assombrit.

Si les raisons de la colère de nombre de citoyennes et de citoyens sont justes et légitimes, en aucun cas, le vote pour des organisations d'extrême-droite et de leurs alliés, n'est la solution d'un avenir meilleur, le gage d'un mieux vivre ensemble. Au contraire, c'est un leurre attisant la haine, les divisions, les peurs pour remettre violemment en cause nos acquis démocratiques et sociaux. Notre syndicat sera pleinement solidaires des personnels et syndicats des collectivités qui seront confrontés à des Elus d'extrême droite tous. Il agira pour que soit respecté, l'accès aux droits sociaux fondamentaux pour toutes et contre toute forme de discrimination.

Notre organisation syndicale inscrit ses revendications dans le cadre d'une autre répartition des richesses et d'un autre mode de développement répondant aux besoins du plus grand nombre. Nous voulons des mesures fortes contribuant au mieux vivre ensemble, garantissant un avenir plus juste et un environnement viable aux générations futures.

Force est de constater que la politique désastreuse menée par le gouvernement Ayrault depuis 2012 et que reprend à son compte le nouveau gouvernement ne va pas dans ce sens.

VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS!